



**BROCANTE VIDE-GRENIER
DIMANCHE 16 JUILLET
2023
LES AYVELLES**

Exemplaire à adresser à l'organisation

Accueil des exposants : 06H00

Bon de réservation à déposer avant le **12 Juillet 2023** accompagné de votre règlement, à:

Mairie des Ayvelles

lesayvelles.us@ardennes.lgef.fr

M. MARECHAL 12 Allée des Bleuets 08440 Lumes 06-60-32-19-30

TARIFS :

Particuliers résidants aux Ayvelles :	1,50 € du mètre linéaire
Particuliers autres :	2,00 € du mètre linéaire
Professionnels :	4,00 € du mètre linéaire

Nom et Prénom du Responsable du Stand :

Adresse :

Code Postal : Commune :

N° Tel:/...../...../...../..... Adresse mail:.....

Carte d'identité N°..... délivrée le Par:.....

Professionnels: N° d'inscription au registre du commerce

Joindre une copie recto-verso de la carte d'identité

Pour les particuliers ; Je déclare sur l'honneur

- Ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Pour les brocanteurs professionnels ; Je déclare sur l'honneur

- Etre soumis(e) au régime de l'article L310-2 du Code du commerce
- tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagées (Article R321-7 du code pénal)

Date:

Signature:

Ci-joint le règlement de€, pour la réservation demètres linéaires

Règlement par chèque à libeller à l'ordre de l'US Les Ayvelles

Règlement :

- **Aucune réservation ne sera enregistrée sans son règlement**
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempéries.
- Annulation interdite sauf cas de force majeure avec justificatif.
- Le placement se fait dans l'ordre d'arrivée des réservations.
- Plus aucune entrée des véhicules après 08H00.

*Emplacement véhicule à
proximité du stand à partir de
5m de réservation*



**BROCANTE VIDE-GRENIER
DIMANCHE 16 JUILLET
2023
LES AYVELLES**

Exemplaire à conserver par l'exposant

Accueil des exposants : 06H00

Bon de réservation à déposer avant le **12 Juillet 2023** accompagné de votre règlement, à:

Mairie des Ayvelles

lesayvelles.us@ardennes.lgef.fr

M. MARECHAL 12 Allée des Bleuets 08440 Lumes 06-60-32-19-30

TARIFS :

Particuliers résidants aux Ayvelles :	1,50 € du mètre linéaire
Particuliers autres :	2,00 € du mètre linéaire
Professionnels :	4,00 € du mètre linéaire

Nom et Prénom du Responsable du Stand :

Adresse :

Code Postal : Commune :

N° Tel:/...../...../...../..... Adresse mail:.....

Carte d'identité N°..... délivrée le Par:.....

Professionnels: N° d'inscription au registre du commerce

Joindre une copie recto-verso de la carte d'identité

Pour les particuliers ; Je déclare sur l'honneur

- Ne vendre que des objets personnels usagés (Article L 310-2 du Code du Commerce)
- Ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Pour les brocanteurs professionnels ; Je déclare sur l'honneur

- Etre soumis(e) au régime de l'article L310-2 du Code du commerce
- tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagées (Article R321-7 du code pénal)

Date:

Signature:

Ci-joint le règlement de€, pour la réservation demètres linéaires

Règlement par chèque à libeller à l'ordre de l'US Les Ayvelles

Règlement :

- **Aucune réservation ne sera enregistrée sans son règlement**
- Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempéries.
- Annulation interdite sauf cas de force majeure avec justificatif.
- Le placement se fait dans l'ordre d'arrivée des réservations.
- Plus aucune entrée des véhicules après 08H00.

*Emplacement véhicule à
proximité du stand à partir de
5m de réservation*